ASSEMBLÉES SECTORIELLES D'AUTOMNE

Les éleveurs wallons consultés par visioconférences

Au total, plus de 400 personnes se sont connectées en novembre pour exprimer leur point de vue sur les principales actualités et difficultés rencontrées par les secteurs viande bovine, bovins laitiers, avicole, porcin, ou encore ovin-caprin.

Service Communication, Collège des Producteurs

Les éleveurs wallons ont participé en nombre aux réunions sectorielles bi-annuelles du Collège des Producteurs. Planifiées 2 fois par an, les réunions sectorielles du Collège des Producteurs ont dû adopter le format « visioconférence », afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur dans le pays, reléguant ainsi au placard l'aspect convivial de ces moments entre producteurs. C'était un véritable challenge tant pour les organisateurs, les orateurs invités que pour les participants, mais le format vidéo s'est avéré un véritable succès : accessibles à tous depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, facilité de connexion, gain de temps … Il a permis la participation d'un grand nombre d'agriculteurs et des échanges constructifs.

IMPACT DU COVID SUR LES FILIÈRES VIANDEUSES

La crise du covid-19 a des répercussions catastrophiques sur les prix-producteur en poulets et porcs standards (en bovin elle a été plutôt favorable). Ce sujet est développé en 3 articles distincts dans les pages qui suivent. Ces situations de crise font l'objet de plusieurs demandes de soutien aux autorités, sur base d'avis motivés et des opinions centralisées auprès des opérateurs de terrain par le Collège des Producteurs.

CHUTE VERTIGINEUSE DU PRIX DU PORC : SITUATION ET PISTES DE SOLUTION

Pour les quelques 40 opérateurs rassemblés le 17 novembre, les conversations et les ressentis exprimés traduisent la gravité de la situation pour l'ensemble du secteur, tant pour les producteurs, que les naisseurs-engraisseurs, ou encore pour les acteurs de la transformation et de la vente. Sur un fond de peste porcine, la fermeture de l'Horeca, des collectivités, et la saturation des marchés intérieur et extérieur, ne font pas les beaux jours de la viande de porc. Un dossier entier a été consacré à cette situation critique dans le numéro de décembre. Suite à cette analyse de la crise pour le secteur, les agents de l'Agence Wallonne pour une Agriculture de Qualité (Apaq-W) ont présenté des actions de relance pour soutenir la visibilité des productions porcines wallonnes par des campagnes spécifiques et multi-secteurs.

LES ÉLEVEURS OVINS ET CAPRINS FACE AU RETOUR DU LOUP

Avec une thématique aussi forte, l'assemblée sectorielle ovin-caprin du 16 novembre a permis de connecter près de 50 éleveurs. L'occasion pour le Collège des Producteurs de présenter son avis face au Plan Loup de la Région wallonne, ainsi que de faire le point sur la prime couplée ovine. Ces points sont détaillés dans les lignes ci-dessous.

QUE VEUT DIRE LA DURABILITÉ DU SECTEUR LAITIER POUR LES CONSOMMATEURS ?

Du côté des éleveurs laitiers, le focus était mis sur l'importance pour eux de s'inscrire dans les critères de durabilité mis en place en concertation avec l'industrie laitière, afin de répondre au mieux aux attentes des consommateurs. Lors de l'Assemblée Bovins Lait du 12 novembre dernier, une étude réalisée par l'agence LISTEN pour le compte de l'Agence Wallonne pour une Agriculture de Qualité (Apaq-W), a été présentée à une

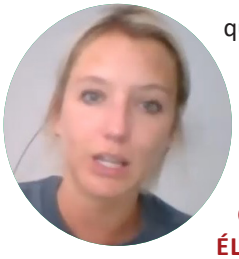

quarantaine de producteurs. Les points d'attention et grandes conclusions de cette analyse présentée par Emilie Colleye, font l'objet d'un article dans les pages qui suivent.

COMMENT AMÉLIORER LE REVENU DES ÉLEVEURS VIANDEUX ET SOUTENIR LE SECTEUR

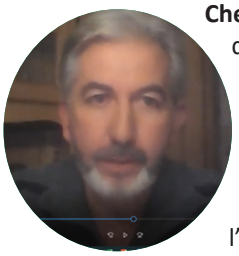

Chez les bovins viande, c'est le lancement récent de l'initiative Fairebel-Viande qui a mobilisé quelques 70 internautes. Yves-Marie Desbruyères, éleveur de Blanc-Bleu Belges à Melles, et un des 4 représentants du secteur au sein du Collège des Producteurs, a présenté la démarche de Fairebel lors de l'assemblée du 10 novembre dernier. Il fait lui-même partie des premiers coopérateurs de la filiale viande de Fairebel. Au cours de son intervention, il a présenté en détails les calculs et l'aspect équitable de la démarche. Un article entier a d'ailleurs été consacré au sujet dans un numéro précédent de Wallonie Elevages. Avant cela, c'est le plan de promotion mis en place par l'Apaq-W qui a retenu l'attention des participants. Les orientations de la nouvelle stratégie de promotion du secteur sont reprises dans les lignes ci-dessous. Une partie de la réunion a également permis aux participants de prendre connaissance de la refonte du site de vulgarisation CELAGRI.be, et de la mise en ligne de nouveaux dossiers techniques qui peuvent servir tant aux éleveurs qu'à l'ensemble du secteur agricole : alimentation des bovins, impact de l'élevage sur les gaz à effets de serre, la viande rouge est-elle mauvaise pour la santé… Autant de sujets polémiques qui sont traités en vue d'apporter des éléments de réponses aux internautes. Un bref point a aussi été réalisé pour présenter les enseignements de la crise covid sur la filière de la viande bovine.

FILIÈRE AVICOLE : LA GRIPPE AVIAIRE A SUSCITÉ LE DÉBAT

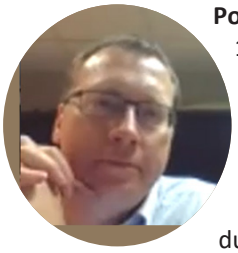

Pour les éleveurs de volailles rassemblés le 13 novembre, outre la situation critique en élevage de poulets standards (voir le Wallonie Elevages de décembre) c'est l'alternative au cahier des charges KAT en poules pondeuses qui a fait l'objet d'une présentation par Wouter Wytynck, du service d'études du Boerenbond et vice-président de Belplume. Un article entier est consacré à ce sujet dans le numéro de Wallonie Elevages de décembre. Pour le reste de la séance, le risque accru cette année de voir arriver la grippe aviaire dans nos élevages a suscité le débat (ce risque s'est confirmé peu de temps après avec la contamination d'une exploitation avicole à Menen). Les discussions ont essentiellement tourné autour du secteur de la poule pondeuse plein air qui risque de perdre le code d'estampillonnage 1 sur les œufs par un confinement prolongé des volailles au-delà de 16 semaines. ,. Vinrent ensuite des sujets divers, tels que l'enquête sur le stockage des fumiers secs de volailles dans le cadre de la révision du PGDA, le projet de création d'une Organisation de Producteurs l'Oeuf de Pâturage à partir du concept de poulailler mobile, le projet européen PPiLOWsur les indicateurs de bien-être animal, la création d'un groupe de travail «Dindes» au sein du Conseil wallon du Bien-être animal, et la dernière intrusion dans un élevage de lapins en septembre dernier.

COMMUNICATIONS DU COLLÈGE DES PRODUCTEURS

Pour recevoir les invitations aux réunions du Collège des Producteurs et les informations sur les travaux de consultation en cours, envoyez un e-mail à teamcom@collegedesproducteurs.be .

Retransmission des réunions et publications des présentations

Les vidéos de ces réunions d'automne, ainsi que les présentations et comptes-rendus sont disponibles sur www.filagri.be/actualités/assemblées

Observatoire des filières

Pour chacun des 11 secteurs, les chargés de mission du Collège des Producteurs collectent tous les mois, depuis le début de la crise covid, les préoccupations de l'ensemble des opérateurs de chaque filière de production. Les notes de l'observatoire sont consultables à tout instant sur www.filagri.be/publications

CELAGRI.be, des réponses objectives face aux controverses suscitées par l'agriculture et ses productions www.celagri.be.

La durabilité dans le secteur laitier : les attentes des consommateurs

En élevage laitier, le monitoring de la durabilité a été intégré depuis plusieurs année déjà à la certification QFL. Sur base volontaire, il permet de mesurer les efforts réalisés par le secteur dans ce domaine. Mais que pensent réellement les consommateurs de la durabilité du secteur laitier et quelles sont leurs attentes à ce sujet ? Pourquoi est-ce important que les éleveurs laitiers wallons répondent aux critères de durabilité mis en place en concertation avec l'industrie laitière ?

C. Bauraind, Collège des Producteurs

Afin de répondre à ces questions, l'Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité, Apaq-W , a réalisé en mai 2020 une enquête avec le bureau d'études Listen auprès de 1.000 belges francophones de 18 à 64 ans. Cette étude a notamment fait l'objet d'une présentation et d'échanges, lors de l'Assemblée sectorielle Bovins Laitiers du Collège des Producteurs, qui se tenait le 12 novembre en format visioconférence.

Cette enquête permet d'une part aux opérateurs de la filière de voir comment les enseignements qui ressortent de ce type d'enquête permettent à l'Apaq-W d'encore mieux positionner ses campagnes de promotion en fonction des attentes du public-cible.

D'autre part, cette présentation a permis d'expliquer aux producteurs laitiers tout l'intérêt qu'ils ont à valoriser auprès du consommateur les efforts qu'ils réalisent en termes de durabilité. En ce sens, le monitoring de la durabilité est un outil permettant, entre autres à l'Apaq-W , de mettre en avant des statistiques de progression et des arguments clés démontrant les efforts réalisés au niveau des économies d'énergie, de l'autonomie alimentaire, ou encore de faire ressortir toutes les actions en faveur de l'environnement.

QUE RESSORT-IL DE L'ENQUÊTE CONSOMMATEURS ?

- 70 % des répondants considèrent que l'élevage laitier permet de préserver nos campagnes et nos paysages.
- 65 % ont confiance dans les éleveurs. Ils pensent qu'ils prennent soin de leurs animaux et des prairies et qu'ils sont attentifs aux attentes des consommateurs. Ils sont également conscients qu'il faut du temps pour changer certaines pratiques.
- 54 % reconnait que les entreprises de transformation sont attentives aux attentes du consommateur et qu'elles adaptent leurs pratiques pour y répondre.
- 49 % estiment que les entreprises de transformation ne communiquent pas assez sur les bonnes pratiques de leur secteur.
- 56 % pensent que les 3 axes de durabilité (environnemental, social et économique), sont aussi importants les uns que les autres.

- 27 % estiment que les priorités pour améliorer la durabilité du secteur doivent porter sur la santé et le bien-être animal et 27 % sur le fait d'assurer une juste rémunération de chaque maillon de la filière.
- Cependant pour les répondants, les initiatives les plus utiles pour renforcer la durabilité du secteur laitier sont prioritairement celles qui concernent les animaux d'élevage (santé, bien-être, alimentation) et la protection de l'eau et des sols.
- 86 % trouvent que le secteur laitier devrait davantage communiquer sur les initiatives mises en place, via les emballages de produits, via la télévision ou dans une moindre mesure via les réseaux sociaux ou les grandes surfaces.
- 70 % se disent prêts à payer plus pour un produit réalisé avec une empreinte écologique limitée.
- 79 % se disent prêts à payer plus pour un produit si cela permet une rémunération juste du producteur.

En conclusion, l'étude a montré que l'image des producteurs laitiers et de l'élevage laitier a positivement évolué depuis 2019 et est fortement associée à la préservation de notre terroir et ruralité, au bien-être animal et à la biodiversité. Son impact sur l'émission de gaz à effet de serre est moins évident pour la population francophone tout comme l'exploitation des surfaces agricoles. La majorité des consommateurs pense que le secteur doit plus communiquer sur ses bonnes pratiques.

Vainde bovine : initiatives pour améliorer le revenu des éleveurs et soutenir la visibilité du secteur ?

L'assemblée sectorielle viande bovine était l'occasion de présenter les actions de promotion réalisées par l'APAQ-W en 2020 malgré la crise COVID, le plan de promotion 2021 ainsi que d'échanger avec les producteurs sur les actions de l'APAQ-W. Cette présentation s'est faite par Amandine Vandeputte, nouvelle chargée de mission élevage à l'APAQ-W.

Q. Legrand, Collège des Producteurs

Suite à la crise COVID, toute la promotion évènementielle a dû être annulée depuis mars (salons professionnels, foires agricoles, dégustations). La communication dans les médias (radio, télé et presse) et sur les réseaux sociaux a en conséquence été renforcée. Du matériel de promotion a également été réédité (affiches, recettes, ...).

Les actions envisagées pour 2021 ont été également présentées. L'Apaq-W a pu développer quelques tendances en termes d'évolution de la promotion mise en place. Tout d'abord, le renforcement des actions multisectorielles qui mettent en avant l'assiette équilibrée et la consommation locale. Ensuite, le développement de la collaboration avec des influenceurs et le renforcement de la présence sur les réseaux sociaux pour toucher un public différent et plus jeune (consommateurs de demain). Un focus sera également porté sur la communication à propos de la diversité de nos élevages de manière positive et sans opposer (circuits de commercialisation, races, conventionnel et bio, ...). Enfin, un rappel a été effectué sur la campagne EU de promotion de la viande bovine. Des « moments authentiques » que vient de lancer l'Apaq-W pour une durée de 3 ans, avec comme public cible l'HoReCa et les bouchers (y compris en formation) en plus des consommateurs. Par ailleurs l'Apaq-W a annoncé avoir commandé des études de marché afin de mieux identifier les attentes des consommateurs et adapter la communication sur nos productions.

Deux dossiers qui ont occupé l'équipe du Collège des Producteurs au long de cette année 2020 ont ensuite été présentés. Celagri et L'Observatoire des filières agricoles. Celagri a été présenté en rappelant le contexte, les objectifs de la démarche ainsi que la méthodologie de construction du contenu. L'occasion de présenter les nouveautés 2020, notamment par rapport à la filière bovine (voir article sur le dossier nutrition santé viande rouge et viande transformée du Wallonie Elevages d'octobre), et de rappeler qu'il est important que les producteurs et autres acteurs des filières s'approprient et relayent les messages développés sur le site internet et sur les réseaux sociaux.

L'Observatoire des filières agricoles est un nouvel outil de compilation des évolutions et difficultés des différentes filières agricoles et alimentaires mises en place au début de la crise COVID afin de compiler et relayer les préoccupations des différents maillons vers les pouvoirs publics et vers les acteurs des filières.

Actuellement, une note mensuelle reprenant les observations des acteurs de terrains ainsi que des chiffres sur les évolutions (prix et volumes) est réalisée pour chacune des 11 filières suivies par le Collège et partagée sur le site **filagri.be**.

Enfin une thématique économique a également été traitée avec la présentation de la démarche Fairebel viande qui s'est lancée récemment. Une présentation des motivations et objectifs de la démarche a été réalisée par Yves-Marie Desbruyères. Différents rappels ont été effectués sur la marque Fairebel et sa communication. Ensuite le fonctionnement de Fairebel viande a été présenté en détails ainsi que les partenaires du projet (En direct de mon élevage et POVV comme coopératives d'éleveurs et Q-Food pour la transformation et la logistique). Une partie importante de la présentation a concerné le calcul du prix de vente attendu ainsi que le mécanisme de rétribution prévu. Le sujet ayant déjà été présenté dans le Wallonie Elevages d'octobre, nous n'allons pas entrer dans les détails et répéter. Cependant, la séance de questions-réponses a permis d'apporter des éclairages supplémentaires à l'assemblée (conditions d'entrée dans la coopérative, mécanisme de révision du prix, contrôle en ferme, choix des partenaires, accueil des grandes surfaces, ...).

La démarche est actuellement en discussion avec des distributeurs pour trouver sa place dans les points de vente et est ouverte aux éleveurs belges intéressés, ayant minimum 50 bovins viandeux et non déjà membres de Fairebel lait. Pour l'instant 110 éleveurs sont membres de la coopérative. Nous vous invitons à consulter le powerpoint présenté pour avoir plus d'infos sur la coopérative, la filière commerciale en construction et les personnes de contact.

Plan loup et prime couplée : les éleveurs ovins et caprins expriment leurs réserves

Ce 16 novembre, l'Assemblée Sectorielle Ovine et Caprine du Collège des Producteurs a virtuellement réuni 69 personnes (dont 47 agriculteurs) autour de thématiques qui questionnent la profession en ce moment, à savoir le retour du loup en Wallonie et la prime couplée ovine. L'objectif de la réunion était de consulter le secteur en présence notamment de l'Administration wallonne.

C. Daniaux, Collège des Producteurs

LE RETOUR DU LOUP EN WALLONIE

Le retour du loup sur le sol wallon a été politiquement accompagné de la mise en place d'un Réseau Loup dès 2017 (voir le Wallonie Elevages de mai) et d'un Plan Loup publié ce mois de juin. Ce Plan, couvrant la période 2020-2025, se décline en 4 objectifs opérationnels (voir Wallonie Elevage octobre 2020), les éleveurs ovins et caprins sont plus directement concernés par le troisième, relatif à l'appui à la protection des troupeaux. Retenons-en entre autres :

- ✓ la mise à disposition de kits de protection à la suite d'une analyse de risque par un conseiller de Natagriwal, dans les zones à risque de prédation ;
- ✓ un soutien aux mesures de protection à hauteur de 80 % des investissements pour tout élevage de minimum 10 animaux situé en zone de présence permanente (ZPP)[1] du loup et suite à une analyse de risque favorable de Natagriwal. Les chiens de protection ne sont pas concernés par cette mesure de soutien ;
- ✓ une indemnisation des dommages en cas d'attaque attribuée avec certitude ou forte probabilité au loup, accessible à tout éleveur.

Tout comme les autres acteurs spécifiques issus du monde rural, de la chasse, les vétérinaires, des spécialistes du loup, ..., le Collège des Producteurs a été consulté par voie écrite au sujet du Plan Loup. Un avis concerté a été remis fin avril à Madame la Ministre Céline Tellier, à qui nous avons également fait savoir notre regret de l'absence d'une réelle concertation du secteur agricole alors même que l'éleveur est vu comme un maillon central de la réussite de ce Plan qui vise une cohabitation équilibrée entre l'homme et le loup sur le territoire wallon.

Ainsi, dans son avis, le Collège des Producteurs relate que, si le secteur accueille favorablement l'évolution des indemnisations en cas d'attaques, accessibles à court terme à tout éleveur, ou encore le soutien aux mesures de prévention, y inclus l'accompagnement et le prêt de kits de protection, d'autres éléments du Plan sont à souligner négativement.

Notamment, deux points d'attention majeurs ont été soulevés. Premièrement, l'indemnisation est conditionnée, en cas de 2ième attaque, à la mise en place de moyens de protection. Or l'indemnisation ne couvrira jamais la totalité des dommages, et les moyens de protection, au soutien accessible uniquement en ZPP, peuvent peser lourd sur la viabilité d'une exploitation malgré le soutien à l'investissement. Deuxièmement, le Plan Loup manque globalement de considérations économiques relatives au coût de la protection des troupeaux et de la situation de viabilité préexistante de l'élevage wallon. Le coût des mesures de protection tient d'ailleurs probablement davantage de leur entretien que de leur investissement. A cet argument, Madame la Ministre nous a répondu: *« Qu'il importe que l'éleveur conserve la responsabilité de son troupeau, sachant que les clôtures implantées rempliront également un autre rôle que celui de la protection contre le Loup »*.

Selon l'avis remis, le Plan Loup devrait davantage redistribuer le coût du loup à l'ensemble de la société, désireuse d'accueillir au mieux le loup sur notre territoire, et devrait davantage considérer qu'à ce stade, pour l'éleveur, et seulement pour l'éleveur, le loup implique de travailler plus pour gagner moins.

1. Une zone de présence permanente (ZPP) correspond à la localité concernée par la présence continue d'un loup pendant minimum 6 mois additionnée d'une zone périphérique de 8 km. En Wallonie, il n'y a actuellement qu'une seule ZPP située dans les Hautes-Fagnes.

LA PRIME COUPLÉE OVINE

Suite à un audit de la Commission Européenne en 2019, l'Administration wallonne a été priée de faire évoluer les formalités administratives relatives à l'octroi de la prime couplée ovine. A ainsi été imposée depuis cet automne l'utilisation de l'application ANIMAL accessible via Pac-on-Web. Cette première campagne d'encodage[2] a prouvé le besoin d'amélioration du système. Avec l'appui d'Eleveo, le Collège des Producteurs a établi une liste des problématiques rencontrées. Cette liste a pu être confirmée et complétée, en présence de l'Administration compétente, lors de l'Assemblée.

Les enjeux du secteur dans le cadre de la prochaine PAC, dont l'importance du maintien d'un soutien couplé ovin fort et répondant aux spécificités du secteur (entre autres un nombre de primes fonction de la taille du cheptel, quelle que soit son évolution) ont également été abordés. L'atout du mouton en tant qu'opportunité économique, environnementale, agronomique et sociale unique via le pâturage de biomasse aujourd'hui non/sous-valorisée ne doit également pas être négligé.

2. Relative aux mouvements des ovins primables pendant la période de détention du 1er avril au 30 septembre, à encoder pour le 31 octobre au plus tard..